

# Toute l'équipe vous souhaite une Bonne rentrée !



24 août 2021

Nous y voilà! Une nouvelle année scolaire s'amorce. Évidemment, nous aurions souhaité qu'elle ne soit pas aussi empreinte du contexte sanitaire et encore moins qu'elle concorde avec la 4<sup>e</sup> vague de la COVID-19.

Nous aurions aussi souhaité qu'elle ne s'entame pas, une fois de plus, dans un branle-bas de combat pour obtenir des directives claires de la santé publique à minuit moins une du retour en classes. Au moment d'écrire ces lignes, une conférence de presse du ministre de l'Éducation est prévue en début d'après-midi mais déjà, des parcelles d'informations coulent dans les médias, notamment en ce qui concerne le port du masque en classes.

Tout comme vous, nous avons toujours plusieurs questions concernant les protocoles en cas d'éventuelles éclosons dans les milieux et nous voulons des balises claires en ce qui concerne l'enseignement à distance. Nos instances nationales poursuivent leurs représentations auprès du ministère en ce sens. Il en a d'ailleurs largement été question dans les médias ces deux dernières semaines. Dans tous les cas, nous ferons le suivi en ce qui concerne l'ajustement des mesures sanitaires. À suivre donc.

Mais tout d'abord, toute l'équipe du Syndicat de Champlain tient à souhaiter à l'ensemble du personnel de l'éducation une belle rentrée scolaire malgré tout. Parce que sans aucun doute, il y aura aussi de beaux moments et parce que nous savons que la majorité d'entre vous avez hâte de rencontrer ou de revoir les élèves. De notre côté, nous serons là pour vous.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à [communiquer avec nous!](#)



## Parlons vaccination

## #négo2021

Une éventuelle vaccination obligatoire du personnel des établissements scolaires fait la une ces jours-ci. Alors, qu'en est-il?

Nous nous sommes quittés pour l'été avec l'annonce, in extremis, d'une [proposition de règlement global](#) de la négociation nationale. Alors, que se passe-t-il maintenant avec la négo?

Comme organisation syndicale, nous souhaitons que le réseau scolaire soit un milieu sécuritaire pour tous, pour les élèves comme l'ensemble des membres du personnel, et nous sommes évidemment en faveur de la vaccination de façon générale.

Nous vous le disions en juin dernier, le Syndicat de Champlain convoquera les assemblées générales d'ici la fin du mois de septembre. Les assemblées se feront en mode virtuel. Vous aurez alors tous les détails de cette proposition de règlement intersectoriel (salaire, retraite et droits parentaux notamment) pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du secteur public.

Cela dit, en ce qui concerne une éventuelle obligation vaccinale, notre travail consiste à nous assurer que les droits des membres sont respectés dans le processus. Nous avons aussi un devoir légal de représentation envers l'ensemble des membres. C'est une réponse un peu plate, certes, mais dans ce dossier comme dans bien d'autres, il n'y a pas de réponse facile et rapide.

Comme pour les assemblées précédentes, vous aurez en votre possession tous les documents à ce moment et vous aurez ensuite environ deux jours pour y réfléchir, en discuter avec les collègues et voter.

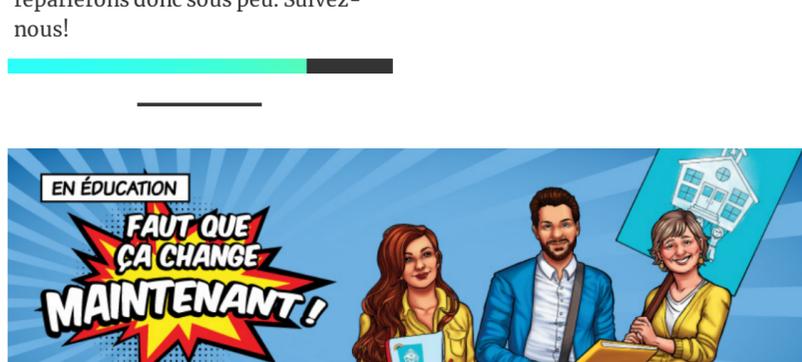
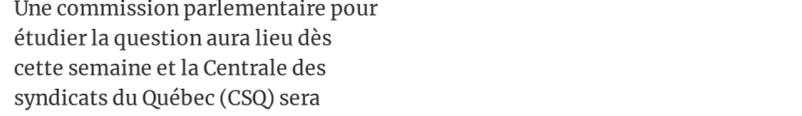
Beaucoup de questions demeurent en suspens, notamment quant à comment les employeurs se comporteront au regard d'une éventuelle obligation. Y aura-t-il des exemptions? Qu'arrivera-t-il pour celles et ceux qui refuseraient de se faire vacciner? Quel est le taux actuel de vaccination du personnel scolaire? La pénurie de personnel sera aussi un enjeu à considérer dans l'équation.

Pensez à avoir sous la main votre code d'identification du Syndicat (derrière votre carte de membre). Si vous ne l'avez pas, communiquez rapidement avec la coordonnatrice Sandra Boudreau à [sboudreau@syndicatdechamplain.com](mailto:sboudreau@syndicatdechamplain.com)

Bref, éclaircir la zone de flou qui entoure ces aspects pourtant essentiels et qui touchent directement les membres, ça, c'est précisément notre travail.

Suivez nos publications, nous annoncerons bientôt les dates des assemblées et les modalités du vote. Votre participation en grand nombre à la conclusion de cet exercice est essentielle!

Une commission parlementaire pour étudier la question aura lieu dès cette semaine et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sera entendue ce vendredi. Nous en reparlerons donc sous peu. Suivez-nous!



## Pour le personnel enseignant

« Oui, mais il me semble que nous avons déjà voté pour une entente, non? » En effet.

Il s'agissait de l'entente touchant les matières sectorielles, soient celles propres au travail et au quotidien des enseignantes et des enseignants. Si elle est adoptée, l'entente intersectorielle dont il est question ci-haut s'ajoutera donc à celle que vous avez adoptée au printemps dernier.

Or, dans les faits, l'entente sectorielle n'est effective qu'au moment où l'entente globale est ratifiée. De façon à faciliter la rentrée scolaire et à permettre que différentes sommes prévues à l'entente soient envoyées dans les milieux dès septembre, une entente est intervenue entre le ministère de l'Éducation et la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE-CSQ).

En d'autres mots, différentes modalités de la nouvelle entente seront effectives dès les prochaines semaines, notamment en ce qui concerne la surveillance au primaire, les sommes pour les nouvelles classes spéciales, celles pour soutenir le personnel des écoles en milieux défavorisés cotés de 7 à 10, la hausse des budgets pour les groupes à plus d'une année d'études, les budgets alloués pour le soutien à la composition de la classe (incluant la formation professionnelle et l'éducation des adultes), les sommes dédiées au soutien des classes d'accueil et la diminution des ratios au préscolaire 4 ans et 5 ans en milieux défavorisés.

Il s'agit d'une bonne nouvelle, mais qui commande aussi son lot de vigilance en plein tumulte de la rentrée.

Donc, pour toutes les sommes décentralisées dans les écoles et pour la diminution de la surveillance au préscolaire et au primaire, assurez-vous que les organismes de participation des enseignantes et des enseignants (CEE, CPEE, CP selon votre CSSS) soient mis au jeu dès le début de l'année.

N'hésitez pas à interpeller la personne déléguée syndicale de votre établissement!



## Pour le personnel de soutien scolaire

Bien entendu, pour l'ensemble des membres du soutien scolaire, l'assemblée générale qui sera convoquée sous peu aura tout un ordre du jour!

Rappelons qu'une entente sectorielle sur les matières touchant le personnel de soutien scolaire est aussi intervenue en fin d'année et que nous attendions de pouvoir vous la présenter en même temps que l'offre globale pour faciliter le processus.

Il y aura donc présentation de l'offre globale (qui concerne, rappelons-le, l'ensemble du personnel - enseignants, soutien, professionnels, etc.) pour le règlement de la négociation nationale et présentation de l'offre sectorielle. Il y aura ensuite un vote sur les deux propositions. Votre participation est donc très importante!

Une portion de l'assemblée sera aussi consacrée aux dossiers réglés en équité salariale, autre élément important qui touche certaines catégories du personnel de soutien scolaire.

Surveillez donc nos publications pour l'annonce de la date de l'assemblée. Vous avez des questions? N'hésitez pas à interpeller la personne déléguée syndicale de votre établissement ou encore à [communiquer avec nous!](#)



## Important!

Compte tenu du programme syndical chargé en ce début d'année, nous vous rappelons l'importance de procéder rapidement aux élections des personnes déléguées dans vos milieux. Il serait d'ailleurs préférable que ce processus soit complété avant la tenue des assemblées générales, si possible.

Afin de bien organiser nos activités syndicales et d'assurer une bonne communication, il est important de remplir ce [formulaire électronique](#) pour chacune des personnes déléguées dans votre établissement.

Merci et bonne rentrée!

## Actifs sur les réseaux sociaux? Nous aussi! :)

Soyez informés! Abonnez-vous à nos différents comptes.



## Contactez-nous!

7500, Chemin de Chambly  
St-Hubert (Québec) J3Y 3S6

Tél. : 450 462-2581

Télex : 450 462-4534

[Par courriel](#)

Abonnez-vous à l'Infolettre!

